

Associations de commerçants et artisans - Subventions complémentaires pour les animations

M. l'Adjoint MARIOT, Rapporteur : L'année 2007 marque un tournant dans les relations qu'entretient la Ville de Besançon avec les associations de commerçants et artisans, notamment dans le soutien qu'elle apporte aux animations de leurs quartiers.

Si le centre-ville constitue l'un des points forts en matière d'animation commerciale et artisanale, les quartiers doivent aussi être des acteurs de la dynamique de fin d'année.

Depuis l'année 2000, sous l'impulsion de la Ville de Besançon, les associations de quartier ont été invitées à se mobiliser afin que les quartiers soient aussi des vecteurs de l'animation de fin d'année.

C'est ainsi que l'on a pu voir, appuyés de manière forte par la Ville de Besançon et soutenus par l'Office de Commerce et de l'Artisanat, les quartiers commerçants et leurs associations, proposer une alternative personnalisée aux animations de centre-ville.

C'est ainsi que depuis trois ans l'Association «Rond Point des Chaprais» organise une course de rollers à travers les rues du quartier, et entend, cette année et les suivantes, franchir un palier en donnant à cette compétition une dimension internationale.

De même, l'Association RéCiDev se propose de renouveler en 2007 l'organisation de deux manifestations : Alimenterre les 13 et 14 octobre 2007, place de la Révolution, et le marché de Noël Solidaire, courant décembre, square Saint-Amour, qui offre une alternative au marché de Noël. Pour soutenir ces deux manifestations à caractère commercial, la Ville de Besançon a abondé, en 2006, le budget de l'association à hauteur de 17 600 € et propose, au vu des bilans produits de fixer son soutien à 15 000 € pour 2007.

Outre un soutien financier, la Ville de Besançon apportera un soutien logistique important à l'ensemble de ces opérations.

L'Office de Commerce quant à lui engage des actions de promotion de l'ensemble du commerce et de l'artisanat visant à conforter et accroître la zone d'attractivité de la Ville de Besançon, capitale régionale, et va promouvoir notamment ces nouvelles actions, qui génère des surcoûts de fonctionnement.

Elles seront inscrites dans le cadre d'actions de communication et de promotion, à grande échelle, dans une démarche partenariale innovante associant le monde du commerce traditionnel à la grande distribution.

Il est proposé au Conseil Municipal de décider :

- d'attribuer les subventions suivantes :

- . 2 000 € à l'Association RéCiDev pour la manifestation «Alimenterre»,
- . 13 000 € à l'Association RéCiDev pour le marché de Noël solidaire,
- . 4 000 € à l'Association Rond Point des Chaprais pour sa course de rollers,
- . 2 500 € à l'Office de Commerce et de l'Artisanat pour la promotion d'animations.

En cas d'accord, la somme totale, soit 21 500 €, sera prélevée au chapitre 65.91/6574 CS 30200.

- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer tous les actes y afférents.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 3, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter ces propositions.

M. BAUD, M. ROY et Mme TISSIER n'ont pas pris part au vote.

Récépissé préfectoral du 21 mai 2007.